



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-11

Séance 05/03/2025

<u>NOMBRE de MEMBRES</u>		
Afférents délibération	En exercice	Qui ont pris part Au Conseil
9	9	7

Date de la convocation  
**27/02/2025**

Date d'Affichage  
**27/02/2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le trois mars , le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre les membres du conseil municipal, sous la présidence de Gilles RIPERT maire de Caseneuve.

Présents : Gilles Ripert, Raphael Cardona, Jean Marcel Guigou, Chantal Exbrayat-Dumas, Cynthia Gaudin, Helene Bleuzen, Sébastien Vera,

Procuration de Éric Mollet à Chantal Exbrayat-Dumas,  
de François SANCHEZ à Helene Bleuzen

Secrétaire de séance : Chantal Exbrayat-Dumas,

Objet : Demande de subvention Contrat Vaucluse Ambition

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que dans le cadre d'une politique contractuelle renouvelée à destination des 151 communes vauclusiennes, et au sein d'un cadre contractuel unique, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de renouveler son soutien financier aux communes afin de favoriser un développement équilibré, durable et solidaire de son territoire.

Le nouveau Contrat Vaucluse Ambition, adopté par délibération n° 2022-492 en date du 18 novembre 2022, défini les modalités de l'aide financière du Département de Vaucluse à destination de l'ensemble des communes vauclusiennes.

Notre commune se voit allouer, sur cette nouvelle phase contractuelle, une subvention de 120 300 €.

Il propose aux membres du conseil municipal de porter cette subvention sur deux projets

- L'aménagement du secteur de l'Oratoire. Coût total : 315 554.96 €
- Etat DETR 63 111.00 €
- Département Contractualisation 2023/2025 99 917.47 €
- CCPAL Fond de concours 2025 13 900.00 €
- Etat Amende de Police 28 000.00 €
- Région Sud Nature en ville 15 960.00 €
- Autofinancement communal 94 666.49 €
  
- L'acquisition du hangar de la Baud Coût de l'acquisition : 120 000.00 €
- Département Contractualisation 2023/2025 20 382.53 €
- Région Sud Nature en ville 60 000.00 €
- Autofinancement communal 39 617.47 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

O arrêter le projet d'Aménagement du secteur de l'Oratoire et L'acquisition du hangar de la Baud

O adopter les plans de financement exposés ci-dessus

O solliciter les subventions

Gilles RIPERT, Maire



Chantal Exbrayat Dumas, secrétaire